

L'Adresse—M. M. Tremblay

inconcevable de penser que le Québec est toujours absent de l'entente constitutionnelle. Il est également inconcevable de constater que les députés fédéraux et provinciaux de notre région n'ont pu collaborer entre eux pour réaliser des programmes conjoints, conçus dans le meilleur intérêt de leurs électeurs pourtant tous citoyens à part entière d'une même patrie, le Canada.

• (1720)

[Traduction]

Je constate avec plaisir qu'il existe un climat de réconciliation entre Ottawa et Québec et que les rapports entre tous les ministères se sont améliorés.

[Français]

Monsieur le Président, je dois également féliciter le très honorable premier ministre d'avoir répondu à l'inquiétude des jeunes en nommant un ministre d'État à la Jeunesse pour s'occuper spécialement des dossiers qui les intéressent. C'est une initiative que les électeurs de ma circonscription voient d'un bon œil.

Je veux aussi attirer l'attention du premier ministre sur le vœu exprimé par la Fédération des personnes âgées du Québec qui regroupe plus de 175,000 membres au Québec et dont l'ancien président, M. François Urbain Roux, demeurait à Arthabaska, dans ma circonscription électorale. Ce message, reproduit dans le journal *Vie nouvelle* de l'âge d'or, le numéro d'octobre 1984, dit notamment, et je cite:

Nous vous demandons, monsieur le premier ministre, de toujours consulter les aînés du Canada avant de prendre toute décision les concernant car les bâtisseurs d'hier ont droit aux égards et aux attentions de leurs fils, les dirigeants d'aujourd'hui. En leur qualité de citoyens à part entière qu'ils continuent d'être.

Je dirai à cette Chambre que les gens de l'âge d'or dont le club le plus nombreux de la province de Québec groupant plus de 2,200 membres est situé à Victoriaville dans ma circonscription sont inquiets et qu'ils souhaitent un renouveau dans les mesures de justice sociale qui les concernent. Je suis assuré que le gouvernement actuel saura tenir compte de leurs revendications. Sur ce, monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de faire part des attentes de mes électeurs et surtout des espoirs qu'ils placent dans ce nouveau gouvernement.

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires. L'honorable ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) a la parole.

M. Bissonnette: Monsieur le Président, je voudrais faire des éloges à notre député de Lotbinière (M. Tremblay). Comme vous pouvez le voir, la qualité des candidats que le Parti progressiste conservateur a su attirer est vraiment impressionnante, et le député de Lotbinière nous a parlé des jeunes, des personnes âgées, des producteurs de volaille, chose très intéressante. Il nous a aussi parlé de l'industrie et de tout ce qui touchait sa circonscription et vous avez pu remarquer, monsieur le Président, que toutes les paroles de notre député étaient vraiment pensées et bien données et d'une façon positive, chose que nous n'avons pas entendue dans notre présent commentaire. Alors vous pouvez remarquer que le gouvernement qui est en place avec des jeunes, avec du sang neuf, pourra continuer à faire un travail imposant.

M. Malépart: Il est quand même curieux de voir que le ministre a eu \$40,000 de plus pour être assis pour féliciter ses collègues à la Chambre.

Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au député que je tiens à féliciter pour son exposé. J'aimerais savoir, je ne sais pas si le député était présent mais j'avais posé une question au président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) et il m'avait dit en ce qui concerne le retard ou le report du projet dans votre circonscription que vous aviez été consulté et que, automatiquement, vous étiez d'accord. C'était la même chose pour le député de Trois-Rivières (M. Vincent). Alors, j'aimerais savoir si c'est vrai que le ministre vous a demandé cela.

M. Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, d'abord je remercie le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) de s'occuper des problèmes des gens de la circonscription de Lotbinière. Cependant, si j'examine, depuis une couple de journées, quantité de ses interventions, vous me permettez de douter de la qualité de son intérêt pour les gens de ma circonscription. Cela étant dit, j'ajouterai ceci parce qu'il y a une nuance à ajouter: je n'ai pas attendu pour être précis d'être consulté. J'ai moi-même, dans un premier temps, effectué des démarches et si vous constatez dans le document déposé par le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) par le biais évidemment du ministre des Finances (M. Wilson), c'est que peut-être, je me permets de le croire, grâce à mon intervention, vous constaterez qu'il ne s'agit pas d'une annulation, mais d'un report jusqu'à ce que des études plus approfondies soient faites.

Maintenant, je traiterai d'un autre élément, monsieur le Président, si vous me le permettez. Je trouve passablement étonnant que le député de Montréal-Sainte-Marie «se pète» un peu les bretelles. Au sujet du projet de laboratoire pour les végétaux dans ma circonscription, il semble en parler comme si c'était une chose acquise. Or, je précise à la Chambre que ledit projet devait s'effectuer sur une période de plusieurs années, jusqu'à la fin de l'année fiscale 1987-1988.

• (1730)

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Comme il est 17 h 30, il est de mon devoir, conformément à l'article 42, paragraphe (4) du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'amendement.

M. James, appuyé par M^{me} Jacques, propose:

Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décerné la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

M. Turner (Vancouver-Quadra), appuyé par M. Gray (Windsor-Ouest), propose:

Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

«Mais la Chambre reproche à vos conseillers d'avoir manqué de leadership en ne proposant aucun plan d'action immédiat pour créer des dizaines de milliers de nouveaux emplois.»